

CHAPITRE V.

LE SCHEÔL OU SÉJOUR DES MORTS.

Les preuves de la croyance des Hébreux à l'immortalité de l'âme, que nous venons de rapporter, défont toute critique; néanmoins, alors même qu'on les regarderait comme insuffisantes et qu'elles le seraient en effet, celles que nous allons exposer maintenant sont propres à satisfaire les plus incrédules et à fermer la bouche aux adversaires les plus obstinés.

Non seulement les Hébreux ne croyaient pas que tout fût fini pour l'homme à la mort, mais ils connaissaient le lieu où il continuait son existence ultra-terrestre, et les auteurs sacrés nous en ont laissé la description¹. Ils l'appelaient le *še'ôl*. Tous en ont parlé, depuis Moïse jusqu'aux prophètes qui écrivaient à l'époque de la captivité de Babylone. Son nom se lit soixante-cinq fois² dans les livres de l'Ancien Testament que nous possédons en hébreu, sept fois dans le plus ancien livre de la Bible, c'est-à-dire le Pentateuque.

Les orientalistes ne sont pas d'accord sur l'origine du mot *še'ôl*. Les uns le dérivent de *šā'al*, « creuser, » et lui attribuent le sens de « caverne; » les autres le font venir de *šā'al*, « demander, » « le lieu insatiable qui ne cesse point de demander de nouvelles victimes. » Quelques exégètes prétendent que, dans un petit nombre de passages, *še'ôl* signifie simplement « tombeau. » Il y en a qui le nient. Quoi qu'il en soit, et c'est ce qui importe dans la question présente,

¹ Cf. D. Feuchtwang, *Die Höllenvorstellung bei den Hebräern*, dans la *Zeitschrift für Assyriologie*, t. IV, 1889, p. 41-45.

² Voir l'énumération de ces passages dans Fürst, *Concordantia librorum Veteris Testamenti*, in-f°, Leipzig, 1840, p. 4088.

tous les savants sont d'accord pour reconnaître qu'au moins dans la très grande majorité des cas, le mot *še'ôl* désigne, non pas le sépulcre, qui s'appelait en hébreu *qéber*, mais le lieu où habitent les âmes après la mort. Ce sentiment, qui est celui des savants d'aujourd'hui, fut aussi celui des savants de tous les temps. Les Septante ont traduit *še'ôl* soixante et une fois par *Hadès*, c'est-à-dire, par le mot qui, dans la langue grecque, désignait le lieu où se rendaient les âmes après leur séparation du corps. Deux fois seulement, ils l'ont traduit par *thanatos*, « mort¹. » La Vulgate latine l'a constamment traduit par *Infernus* ou *Inferi*, *Inferus*². Le terme de *še'ôl* était tellement consacré pour désigner le séjour des âmes, qu'Onkélos et Jonathan, dans leurs paraphrases chaldaïques, l'ont ordinairement conservé³. Le texte samaritain du Pentateuque lit partout *Šiol*. La version syriaque de la Bible rend toujours le mot *še'ôl* de l'Ancien Testament et le mot *Hadès* qui lui correspond dans le Nouveau, par *Šiul*.

La plupart des hébraïsants allemands, même rationalistes, reconnaissent que les anciennes versions ont bien rendu le sens de *še'ôl*; ils l'expliquent eux-mêmes le plus souvent par *Schattenreich*, « le royaume des ombres, » ou par *Unterwelt*, « le monde souterrain, l'enfer⁴. »

Une foule de passages très clairs confirment l'opinion des savants et établissent que pour les Hébreux le *še'ôl* était

¹ II Sam., xxii, 6 et Prov., xxiii, 14. Les Septante ont omis le mot les deux autres fois où il est employé dans l'hébreu, Job, xxiv, 19, et Ézéch., xxxii, 21.

² Quarante-huit fois par *Infernus*, dix-sept fois par *Inferi* ou *Inferus*.

³ Excepté dans cinq passages.

⁴ Knobel, Fürst, etc. « *Locus ubi mortui, umbrarum instar, degunt*, » dit Rosenmüller, *Scholia in Genesim*, 3^e édit., in-8°, Leipzig, 1821, p. 576. Gesenius le définit : « *Locus subterraneus... habitatus a mortuorum animabus*. » *Thesaurus*, p. 1348.

réellement le lieu où se rendaient les âmes après la mort, que, dans ce séjour, elles n'étaient point privées de sentiment et de vie, et que, par conséquent, à toutes les époques, les Hébreux ont admis l'immortalité de l'âme et l'existence d'un autre monde.

Voici la description du royaume des morts, d'après les données que nous fournissent les Livres Saints. On « descend¹ » dans cette demeure au terme de la vie présente. On y entre, d'après la description poétique qui nous en est faite en divers endroits, par une « porte², » qui en est appelée aussi « la bouche » et qui peut « s'élargir sans mesure³. » On pénètre ainsi dans un lieu « très profond⁴, obscur et ténébreux⁵. » Cependant le regard de Dieu peut le sonder⁶. Il est vaste⁷, insatiable⁸, inexorable et inflexible⁹. D'après quelques passages, il y avait dans le še'ôl des lieux plus reculés et plus profonds, destinés sans doute aux âmes chargées de péchés¹⁰. C'est ce que Moïse, dans son dernier cantique, appelle še'ôl *tahtit*, « le dernier se'ôl¹¹. »

Toutes les âmes arrivent dans le séjour des morts¹² : c'est le lieu de réunion assigné à tous les hommes, « la maison destinée à tous les vivants¹³. » Les habitants du še'ôl sont

¹ יָרַד, *yârad*, Gen., xxxvii, 35; Num., xvi, 30; Ézéch., xxxi, 15, etc. De là l'expression du *Credo* appliquée à Notre-Seigneur : « *Descendit ad inferos*, » qui n'implique pas du reste une descente locale.

² Isai., xxxviii, 10; Job, xvii, 16.

³ Isai., v, 14.

⁴ Job, xi, 8; Deut., xxxii, 22.

⁵ Job, x, 21-22.

⁶ Job, xxvi, 6.

⁷ Habacuc, ii, 5.

⁸ Prov., i, 12; xxx, 16; Isai., v, 14.

⁹ Cant., viii, 6.

¹⁰ Prov., ix, 8.

¹¹ Deut., xxxii, 22. Comparer Ézéch., xxxi, 16, אֶרֶץ תַּחְתִּית, *'eres tahtit*.

¹² Gen., xxxvii, 36; Num., xvi, 30; I (III) Reg., ii, 6.

¹³ Job, xxx, 23.

appelés dans la Bible *Refâ'im*¹, mot qui désigne quelquefois une race de géants, mais qui paraît désigner, quand il est appliqué aux trépassés, des êtres faibles et sans force, de la racine *râfâh*, « défaillir², » s'il faut toutefois s'en rapporter à cette étymologie douteuse. Les *Refâ'im* sont privés d'une partie de la force vitale, mais ils ne sont pas privés de toute force ni de tout sentiment³. Isaïe, dans le magnifique chapitre où il prédit la chute du roi de Babylone, nous fait pénétrer dans le še'ôl et nous décrit l'état de ses habitants : « Jéhovah a brisé la verge des méchants, la verge des dominateurs, chante le prophète... (Maintenant) la terre est tranquille, elle se repose, elle éclate en chants de triomphe;... le še'ôl (lui-même), dans ses profondeurs, s'est ému; il va au-devant de toi (le roi de Babel qui vient de mourir); il réveille les *Refâ'im*; il fait lever de leurs sièges tous les princes de la terre, tous les rois des nations. Tous élèvent la voix et ils te disent : Tu es donc devenu faible comme nous, tu es comme l'un de nous ! Ta fierté est des-

¹ Sur une inscription bilingue, néo-punique et latine, du mausolée d'El-Amrouni, en Tripolitaine, M. Clermont-Ganneau constate qu'il faut lire au début de l'inscription : « *le-'elo'nê' Repha'im*, c'est-à-dire *aux dieux Rephaïm*. C'est, dit-il, la traduction littérale de la contre-partie latine : *Diis manibus, aux dieux Mânes*. Cette équivalence avérée des dieux Mânes et des Rephaïm, mentionnés plusieurs fois dans la Bible, est un fait de la plus haute importance pour la question encore si obscure et si controversée des idées des Sémites sur l'immortalité de l'âme et la vie d'outre-tombe. » *Académie des Inscriptions, Comptes-rendus* 1895, p. 326-327.

² *Râfâh*, רָפָה, avec un *hé* pour troisième radicale. Voir Gesenius, *Thesaurus*, p. 1302 et 1303. רִפְאִים, *Refâ'im*, est employé sept fois dans la Bible pour désigner les morts. Il se trouve aussi dans l'inscription du roi sidonien Eschmounazar, l. 8, *Corpus inscriptionum semiticarum*, Paris, 1881, part. 1, t. 1, fasc. 1, n° 3, p. 13. (Cf. Homère : *αἰ κερμόντες, ἀμειννά κέρμνα, σκιά, εἶδωλα, εἶδωλα κερμόντων. Iliade*, xxiii, 72; *Odyssée*, xi, 476; xxiv, 14.)

³ « Sanguine et vi vitali, *néfes*, נֶפֶשׁ, neque tamen animi viribus plane destitutos, » dit Gesenius, *Thesaurus*, p. 1302. Voir Ps. lxxxviii, 11.

cendue dans le še'ôl au bruit des instruments de musique ; une couche de vers te sert de tapis, la vermine est ta couverture. Comment es-tu tombé du ciel, astre brillant, fils de l'aurore?... Tu disais dans ton cœur : Je monterai jusqu'aux cieux..., et tu es descendu dans le še'ôl, au fond de l'abîme... et tu as été jeté loin de ton sépulcre (*qéber*), comme un tronc pourri¹. » On voit par ces derniers mots la différence qu'établit le prophète entre le še'ôl, qui reçoit ce qui survit de l'homme, et le *qéber* ou sépulcre, qui ne reçoit que son cadavre.

Le še'ôl désigne tantôt le lieu de la réunion des morts en général, tantôt le séjour des bons et tantôt le séjour des méchants, ou plutôt, tous les morts y descendent, comme le disent Job et Moïse². Ézéchias le met en opposition avec la terre des vivants, sans aucune distinction entre les justes et les injustes³. Le Psalmiste dit aussi que c'est le lieu où tout homme vivant sera forcé de se rendre⁴. Mais dans les Nombres le še'ôl est le gouffre où la colère divine engloutit Coré et ses partisans rebelles⁵. Nous lisons dans le livre de Job :

¹ Isaï., xiv, 4-19. Voir aussi Ézéch., xxxi, 16 et xxxii, 17. Les princes sont appelés *arbres du Liban* et le Pharaon *cèdre*. Ce qui habite ainsi dans le שָׂאוֹל, ce n'est pas le corps qui est dans le tombeau, קֶבֶר, mais l'âme : « What of man could be in שָׂאוֹל, unless it were his soul? When in Baruch, II, 47, it is said of the dead in Hades, ὃν ἐλήφθη τὸ πνεῦμα ἀπὸ τῶν σπλάγγων αὐτῶν, it is not the *spiritus vitalis* withdrawn from them, ... but the spirit itself disembodied, and leading a shadowy life in Hades. » Frz. Delitzsch, *Biblical Psychology*, VI, § III, p. 478. — « The citation of the spirit of Samuel (I Sam., xxv) proves in a similar way that the separated souls in שָׂאוֹל were not conceived of as without consciousness and without perception. » *Ibid.*, § IV, p. 494.

² Voir plus haut, p. 578, notes 12 et 13.

³ Isaï., xxxviii, 18-19.

⁴ Ps. lxxxix, 48. Cf. Prov., xxi, 16, קהל רפאים, *qehal Refà'im*, « assemblée des morts, » et voir Job, III, 13-19; I Sam., xxviii, 19.

⁵ Num., xvi, 33.

Comme la sécheresse et la chaleur absorbent l'eau des neiges,
Ainsi l'enfer (le še'ôl) engloutit le pécheur¹.

Plusieurs fois dans les Psaumes et ailleurs, il désigne le séjour des bons. David, parlant au nom du Messie, dit :

Tu n'abandonneras point mon âme (*nefesš*) dans le še'ôl,
Tu ne permettras point que ton saint connaisse la corruption².

On peut appuyer sur ces passages l'opinion de saint Augustin et de plusieurs autres Pères qui distinguent deux enfers avant la venue de Jésus-Christ, l'un supérieur où demeuraient les âmes des justes avant que le mystère de la rédemption leur eût ouvert les portes du ciel, et l'autre inférieur où étaient précipités les méchants³. Les théologiens, comme le terme d'*enfer* par lequel le mot še'ôl est rendu dans la Vulgate semble emporter l'idée de la damnation, ont employé un mot plus doux, celui de *limbes*, terme aujourd'hui consacré dans leur langage pour signifier le lieu où les âmes des saints patriarches étaient détenues avant que Jésus-Christ y fût descendu, après sa mort et avant sa résurrection⁴.

¹ Job, xxiv, 19, traduction Le Hir, p. 343. Voir aussi Ps. ix, 18; xxxi, 18; Prov., v, 5; ix, 18; Is., lvii, 9.

² Ps. xvi, 10. Comparer avec Act., II, 27, 31. Voir aussi Ps. xxx, 4; xlix, 16; lxxxvi, 13; et de plus Job, III, 17-19; Is., xxxviii, 10; Osée, xiii, 14.

³ Voir Petau, *Theolog. Dogmata, De Incarnat.*, I, XIII, ch. 18, n° 5, t. IV, part. II, p. 372-373. On voit par ce que nous venons de dire, dans quel sens il faut entendre les paroles suivantes de saint Augustin, dans son livre *De Genesi ad litteram*, XII, 63 : « Illud me nondum invenisse confiteor, inferos appellatos ubi justorum animæ requiescunt. » *Opera*, édit. Gaume, t. III, col. 509. Il est un peu moins affirmatif, *Epistola* 187, t. II, col. 1020. Ces paroles ne sont rigoureusement vraies qu'en ce sens qu'aucune des âmes qui habitent le še'ôl (*inferos*) n'était encore glorifiée.

⁴ *Descendit ad inferos* (še'ôl); article du symbole. Voir *Eph.*, IV, 9.

Il est clair d'ailleurs que le nom de še'ôl donné indistinctement au séjour des bons et au séjour des méchants, dans l'Ancien Testament, n'implique en aucune façon qu'ils aient été confondus ensemble, encore moins qu'ils aient enduré les mêmes tourments¹. Mais il est certain que les âmes des justes qui étaient dans les limbes ne pouvaient pas y acquérir de mérites et n'y jouissaient point de la vision béatifique. C'est pourquoi il est dit plusieurs fois qu'on ne peut glorifier Dieu dans ce séjour des morts².

Le še'ôl est quelquefois, mais rarement, désigné par d'autres noms. Il est appelé aussi 'abaddôn ou « lieu de la perdition³, » doumâh, « le lieu du silence⁴, » be'er šahat, « le puits de la destruction⁵, » šalmâvet et hōšek, « le lieu des ténèbres⁶; 'éres nešiyâh, « la terre de l'oubli⁷. » Presque toujours ces noms sont synonymes de še'ôl, dans des passages poétiques, où ils sont employés, à cause du parallélisme⁸, pour éviter la répétition du même mot.

D'après tout ce que nous venons de dire, il est aussi clair que le jour que les Hébreux croyaient à l'immortalité de l'âme et à l'existence d'une autre vie.

Tirons-en une autre conclusion que nous empruntons à M. Güder : « L'idée, dit-il, que l'Ancien Testament nous donne de l'autre vie diffère moins qu'on ne serait porté tout d'abord à le supposer de l'idée que les païens se faisaient

¹ Cf. Luc., xvi, 26.

² Isai., xxxviii, 18; Ps. cxiv, 17; Baruch, ii, 17. Cf. *Manuel biblique*, 9^e édit., t. ii, nos 659 et 856, 4^o, p. 342, 527.

³ Job, xxviii, 22; Prov., xxvii, 20 (Chetib).

⁴ Ps. cxv, 17.

⁵ Ps. lv, 24.

⁶ Ps. cvii, 10, etc. C'est le mot du Nouveau Testament *σκότος τῶ ἐξώτερον*, « les ténèbres extérieures. » Matth., viii, 12, etc.

⁷ Ps. lxxxviii, 13.

⁸ Sur le parallélisme, voir notre *Manuel biblique*, 9^e édit., t. ii, no 590-595, p. 263-273.

de l'Hadès¹, à la condition toutefois qu'on ne se laisse point induire en erreur par les voiles mythologiques². La supériorité de l'Ancien Testament sur ce point consiste surtout dans la sobriété de ses peintures et dans ce qu'il fonde l'existence du še'ôl sur le monothéisme. Mais la mort n'avait pas encore perdu sa puissance et la vie éternelle n'avait pas été manifestée dans son plein jour³. »

Nous rencontrons en effet chez des peuples de langue, de mœurs et d'origine toutes différentes des traditions populaires qui se rattachent étroitement, si l'on ne tient pas compte de l'exagération et de l'excès de couleur, à la tradition hébraïque. Hésiode, dans sa *Théogonie*⁴, nous montre les Titans et les hommes descendant dans la demeure de Hadès. Homère nous peint les âmes des morts habitant une terre ténébreuse, triste séjour que jamais le soleil n'éclaire et où les ombres errent avec tristesse⁵.

Cette communauté d'idées doit provenir d'une source commune qui ne peut être que la révélation primitive, car l'homme ne peut savoir par lui-même ce qui se passe après la mort. Puisque des races d'origine diverse avaient sur ce sujet des conceptions analogues, ces conceptions ne pouvaient

¹ Saint Augustin a exprimé le même sentiment dans son livre xii *De Genesi ad litteram*, no 62. « Quanquam possimus ostendere, dit-il, illorum quoque sapientes de inferorum substantia minime dubitasse, quæ post hanc vitam excipit animas mortuorum. » *Opera*, édit. Gaume, t. iii, col. 508.

² Quelques anciens docteurs et quelques exégètes modernes ont prétendu trouver des fleuves dans le še'ôl biblique comme dans le Tartare païen, mais cette opinion est fondée sur une fausse interprétation de la métaphore employée Ps. xviii, 5, qui parle des « torrents de perdition (*Beli'al*). » (La Vulgate traduit : *torrentes iniquitatis*, Ps. xvii, 5.) Nous ne trouvons nulle part dans les Saints Livres les fables païennes sur ce sujet.

³ Güder, dans Herzog, *Real-Encyclopädie*, t. v, 1856, p. 441.

⁴ Hésiode, *Theog.*, 729-774, édit. Didot, p. 14-15.

⁵ Homère, *Odyss.*, xi, 15-19, édit. Didot, p. 391.

être le fruit de l'imagination, mais un reste des communications faites par Dieu au premier père du genre humain. Il importe en effet de bien se rappeler que c'est uniquement par une connaissance surnaturelle que nous pouvons savoir d'une manière positive ce qui se passe dans l'autre vie, surtout dans la question des récompenses et des peines que nous allons maintenant étudier.

CHAPITRE VI.

LA RÉMUNÉRATION DANS UNE AUTRE VIE.

Il est certain que les anciens Hébreux avaient l'idée de l'immortalité de l'âme et de la vie future, mais avaient-ils une idée claire et explicite des récompenses destinées aux justes et des peines réservées aux pécheurs? On ne saurait répondre à cette question avec la même certitude qu'aux précédentes.

Avant de l'examiner directement observons, que, quoi que l'on ait pu dire et avancer à ce sujet, le christianisme est désintéressé dans cette réponse. M. Th.-H. Martin l'a déjà remarqué avec beaucoup de sagesse : « Quand bien même il faudrait dire avec saint Jean Chrysostome, que les promesses de l'autre vie n'avaient nullement fait partie de la révélation incomplète adressée aux Hébreux par Moïse, quand bien même il faudrait dire avec saint Thomas d'Aquin que le Pentateuque n'avait que les promesses de la vie présente, et qu'il était réservé au Christ et à l'Évangile « d'avoir les » paroles de la vie éternelle, » le christianisme ne serait pas compromis par cet aveu : il le serait seulement dans le cas où l'on pourrait démontrer que la religion hébraïque, dont il est le complément, et sur laquelle il s'appuie, reposait elle-même sur une erreur; savoir, sur la négation de l'immortalité de l'âme. Or, une telle assertion ne résisterait pas un instant à un sérieux examen¹. »

¹ Th.-H. Martin, *La Vie future*, 1870, p. 64. On ne saurait assez louer ce travail remarquable qui fait un égal honneur à la foi du chrétien et à l'érudition du savant. Cependant l'auteur ne nous paraît pas avoir toujours suffisamment distingué l'idée de la vie future et celle de la rémunération, et, à cause même de l'excellence du livre, nous nous permet-